

Proposition de prélèvement automatique

Dans le cadre de l'uniformisation du traitement informatique des prélèvements, ce nouvel échéancier sera effectif dès octobre 2023

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de régler mensuellement les frais de pension ou de demi-pension de votre enfant par **prélèvement automatique**. Ce service est gratuit pour les familles.

Cette proposition ne concerne pas les familles des élèves bénéficiant d'une bourse nationale.

Le montant à payer s'établira sur 9 mensualités d'Octobre à Juin:

Neuf prélèvements de **170.00€ ou 90€ par mois** pour les internes, **60.00€ ou 40€ par mois** pour les demi-pensionnaires. Trois montants d'ajustement seront ainsi prélevés en fin de trimestre (décembre, mars et juin) pouvant être supérieurs ou inférieurs aux montants initiaux afin de solder le forfait trimestriel en cours (en fonction des différentes réductions dues aux stages en entreprise notamment). Un courrier vous en informera en préalable.

Le prélèvement sera effectué directement sur votre compte entre le 05 et le 12 de chaque mois. Le prélèvement cessera dès que la totalité des frais de pension sera réglée.

Si ce moyen de paiement vous convient pour l'année scolaire 2023/2024, veuillez compléter le **mandat de prélèvement joint**, et le remettre avec un **relevé d'identité bancaire** lors de l'inscription de votre enfant.

Vous trouverez ci-dessous l'échéancier prévu susceptible de varier selon l'évolution des tarifs en 2024. Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

L'Agent comptable,
D.FONGARO

ECHEANCIER DES PRELEVEMENTS

Mois	Année	Montant
Octobre	2023	170 €/ 60 €
Novembre	2023	170 €/ 60 €
Décembre	2023	Montant d'ajustement
Janvier	2024	170 €/ 60 €
Février	2024	170 €/ 60 €
Mars	2024	Montant d'ajustement
Avril	2024	90 €/ 40 €
Mai	2024	90 €/ 40 €
Juin	2024	Montant d'ajustement

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (à retourner)

Référence unique du mandat : (à compléter par l'établissement)

Nom et prénom de l'élève : (à compléter par la famille)

Prélèvement demi-pension ou internat

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA : FR51 ESD 544232

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) LYCEE JACQUES DE ROMAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE JACQUES DE ROMAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (à compléter par la famille)	DESIGNATION DU CREANCIER
NOM Prénom :	NOM : LYCEE JACQUES DE ROMAS
Adresse :	Adresse : Route de Mézin
Code postal :	Ville : NERAC
Ville :	Pays : France
Pays : France	

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (à remplir)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) :

IDENTIFICATION INTERNATIONALE BANQUE (BIC) :

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le : (date) :

signature :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE JACQUES DE ROMAS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec LYCEE JACQUES DE ROMAS.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.